

CONSEIL ACADEMIQUE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

AVIS n° 2016/02/02-02

Le **conseil académique**, en sa séance du 02 février 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DECIDE :

**OBJET : désignation des membres de la section disciplinaire
compétente à l'égard des usagers**

Collège des professeurs des universités ou personnels assimilés

Monsieur Vincent EGEA et Madame Sophie CHAUVET sont élus au sein de la section disciplinaire, au titre de représentant des professeurs des universités.

Cet avis est adopté à l'unanimité.

Collège des maîtres de conférences ou personnels assimilés

Madame Sophie LAMOUREUX et Monsieur Denis COLLOMP sont élus au sein de la section disciplinaire, au titre de représentant des maîtres de conférences.

Cet avis est adopté à l'unanimité.

Collège «Autres enseignants»

Monsieur LAPEBIE et Madame SABATIER sont élus au sein de la section disciplinaire, au titre de représentant des personnels «autres enseignants».

Cet avis est adopté à l'unanimité.

Collège des usagers

Madame Morgane HENOCQUE, Monsieur Nils ATTIAS, Madame Océane GUERRY, Monsieur Adrien CATALAN, Madame Floriane BAL, Monsieur Florent GRAU sont élus membres titulaires de la section disciplinaire, au titre de représentants des usagers.

Madame Julie LECOYER, Monsieur Florian POURCHET, Madame Lucie CHUNIAUD, Monsieur Jordan CARDI, Madame Emma GENCO, Monsieur Jean Paul Noël BADIANE sont élus membres suppléants de la section disciplinaire, au titre de représentants des usagers.

Cet avis est adopté à l'unanimité.

Membres en exercice : 78
Quorum : 39
Présents et représentés : 69

Fait à Marseille, le 02 février 2016

Yvon BERLAND